VOTRE JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL

Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél.: 450 549-2463

VOLUME 14 – NUMÉRO 07

AOÛT 2021

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal 2
Mot du maire 2
Votre équipe municipale 2
Comment soumettre vos articles 2
Adresses et lien utiles 3
Calendrier mensuel 3
Procès-verbal du 9 août 4
Élections municipales 5
Votre municipalité 6
Bibliothèque..... 7
Régie intermunicipale 8-9
Notre histoire 10-11
Cuisines collectives 11
Portrait des gens de chez nous 12-13
MRC des Maskoutains 14-15
SARCA 16
Divers informations 17
Environnement 18
Publicité 19-20

Bonne rentrée scolaire!

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Daniel Paquette

CONSEILLER #1

Luc Tétreault

CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

CONSEILLER #5

Serge Ménard

CONSEILLER #6

Poste vacant

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 (877) 553-1955

MOT DU MAIRE

Le conseil discute depuis quelques mois à produire un plan stratégique. Cet outil sera utile pour nous aider à prendre les décisions sur les intérêts futurs de la municipalité soit au niveau des infrastructures, des loisirs et de la planification de développement pour redonner au cœur du village une fière allure.

Plusieurs projets vont voir le jour et nous devons les planifier pour s'assurer que le tout devienne homogène.

Rappel: La municipalité a toujours les tablettes électroniques disponibles pour un prêt.

Si vous voulez une rencontre avec moi, il est toujours possible de prendre un rendez-vous en appelant à l'hôtel de ville

Les jeux d'eau sont fonctionnels et il fait beau et chaud pour encore pour quelques temps. Profitez-en!

Daniel Paquette, maire

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe
Directrice générale

Eric Sergerie
Adjoint administratif et responsable des loisirs

Maryse Viens
Secrétaire comptable

Sylvain Laplante
Directeur et chef pompier

Poste vacant
Responsable voirie et travaux publics

Luc Munier
Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR :

BUREAU MUNICIPAL
960 Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Miton (Québec)
Téléphone : 450-549-2463
Courriel : administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet :
www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE
1384 Principale
Téléphone : 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE
1384 rue Principale
Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN
1375 rue Principale
Téléphone : 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE
1370 rue St-Pierre
Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE
1000 rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL :
ANDRÉ LAMONTAGNE
Drummondville : 819-474-7770
Acton Vale : 450-546-3251
Courriel :
andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :
SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
Saint-Hyacinthe : 450-771-0505
Courriel :
simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT:

TÉLÉPHONE & INTERNET
Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450-250-5050
1-877-627-5283
www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)
1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Téléphone : 819-472-5700
Télécopieur : 819-472-1770
Sans frais : 1-855-472-5700
Courriel : info@spad.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS
Général : 450-774-3141
Service d'évaluation : 450-774-3143
Service développement économique : 450-773-4232
Programme de rénovation : 450-774-3159
Patrimoine : 450-774-5026
Cours d'eau : 450-774-3129
Transport adapté : 450-774-8810
Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

SEPTEMBRE 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2 Matières recyclables	3 Matières organiques	4
5	6	7	8	9 Résidus domestiques	10 Matières organiques	11
12	13 Séance du Conseil municipal à huis clos	14	15	16 Matières recyclables	17 Matières organiques	18
19	20	21	22	23 Résidus domestiques	24 Matières organiques	25
26	27	28	29	30 Matières recyclables	Matières organiques	

PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 08H30 à 12H00 et de 12H30 à 16H00.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, tenue le 9 août 2021.

- Adoption de l'ordre du jour du 9 août 2021
- Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 juillet 2021.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

- Le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 1er juillet au 31 juillet 2021 et totalisant un montant de 166 939.22$;
- Le conseil approuve la liste déposée et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs et totalisant un montant de 60 622.83$;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Le conseil a adopté une nouvelle politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.
- Le conseil municipal a adopté une résolution dans le but de poursuivre le projet SARCA mobile avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour la période 2021-2022 et de fournir un lieu afin de permettre des rencontres avec les citoyens, de présenter des ateliers, des conférences, d'offrir des activités ainsi que faire la promotion de ces services auprès des citoyens à l'aide des divers moyens de communication.
- Le conseil municipal a adopté une résolution afin de nommer et attribuer au bureau municipal le statut d'endroit sécuritaire ou toute personne victime de violence conjugale peut se réfugier sur les heures d'ouverture;
- Le conseil municipal autorise l'embauche de madame Claudine Morin à tire d'adjointe administrative au bureau municipal et ce, à la suite de la création du poste temporaire d'adjointe administratif au bureau municipal. Une réévaluation du poste doit être fait suivant ladite période.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

- Le conseil accepte la démission de monsieur Mike Parenteau, pompier volontaire au Service de sécurité incendie.
  - Le conseil de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains (3e génération) ainsi que son plan de mise en œuvre et de déploiement des ressources attitrées.
- Le point est remis concernant la location bâtiment
- La directrice procède au dépôt de la correspondance reçue en date du 5 août 2021 du ministère de la Sécurité publique.
- Le conseil accepte la soumission de Fusion Expert au montant de 2 488$ taxes en sus, et ce concernant la mise à niveau du réseau informatique de la Caserne incendie.

TRANSPORT ROUTIER

- Le conseil d'autoriser le dépôt d'aide financière à Hydro Québec pour l'installation de bornes électriques et ce, afin de créer un circuit électrique.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

- Le conseil accorde la dérogation 2021-02 pour l'implantation d'une piscine en cours avant secondaire.
- Le conseil accorde la dérogation 2021-03 afin d'accepter une hauteur de garage qui excède de 0.60 mètre la norme.

LOISIRS, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

- Le conseil autorise la dépense de 3 500$ taxes en sus pour l'organisation d'activités et de jeux à offrir aux citoyens lors de la Fête de la famille du 11 au 12 septembre 2021, et ce à même le budget 2021 ;
- Le conseil autorise l'inscription de monsieur Éric Sergerie au congrès de l'Association loisir municipal pour l'année 2021 au coût de 350$

AVIS DE MOTION ET ADOPTION RÈGLEMENT

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

- Le conseil adopte le règlement numéro 2021-195 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et abrogeant le règlement 2018-159. L'objet de ce règlement est de prévoir le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits, préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorité qui accorde l'autorisation de dépenses ou le type de dépenses projetées.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil.

POUVEZ-VOUS **VOTER PAR CORRESPONDANCE ?**

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez votre domicile dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie ;
  - présentez des symptômes de la COVID-19 ;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
  - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.
- Pour voter par correspondance, vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021**.
- Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.**
- Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous auprès de votre présidente ou président d'élection.

QUATRE HEURES POUR ALLER VOTER, C'EST VOTRE DROIT !

Le jour de l'élection, votre employeur doit s'assurer que vous disposez de **quatre heures consécutives** pour aller voter.

Consultez la marche à suivre

MUNICIPALITÉS DE

MOINS DE 5000 HABITANTS

DONS AUX PERSONNES CANDIDATES

Vous pouvez donner jusqu'à 200 $ à chaque personne candidate se présentant à une élection générale. Vous devez verser votre don directement à cette personne. Si le montant dépasse 50 $, vous devez le faire au moyen d'un chèque personnel. La personne candidate peut se verser, en plus d'une somme de 200 $, un don personnel d'un maximum de 800 $ afin d'effectuer des dépenses en vue de favoriser son élection.

CONTRÔLE DES DÉPENSES

Seule la personne candidate à une élection peut engager et payer des dépenses en vue de favoriser son élection. Ces dépenses sont limitées en fonction des dons qu'elle reçoit et de son don personnel. La personne candidate devra préparer un formulaire des dons qu'elle aura reçus (y compris son don personnel) et des dépenses qu'elle aura effectuées. Elle devra remettre ce formulaire à la trésorière ou au trésorier de la municipalité, qui en fera parvenir une copie à Élections Québec.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de la présidente ou du président d'élection de votre municipalité.

960, Chemin Milton
Saint-Valérien-de-Milton

Tél. : 450 549-2463 Poste :

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 7 NOVEMBRE 2021

Manuel de l'électeur

Voici ce que vous devez savoir pour voter

élections Québec

Une élection générale se tiendra dans votre municipalité le dimanche 7 novembre 2021.

POUR VOTER, vous devez respecter les conditions suivantes :

- Être sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne*
- Ne pas être sous curatelle[1] ni privé de vos droits électoraux*

+

- Avoir votre domicile dans la municipalité*
- Habiter au Québec depuis six mois*

ou

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois*

Communiquez avec votre présidente ou président d'élection **pour obtenir plus d'information.**

***AU 1er SEPTEMBRE 2021**

ÊTES-VOUS SUR LA **LISTE ÉLECTORALE** ?

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale.

Vous pouvez vérifier si vous l'êtes en consultant l'avis d'inscription transmis par votre municipalité.

VÉRIFIEZ MAINTENANT !

Le jour de l'élection, vous ne pourrez plus vous inscrire ni faire de changement d'adresse.

POUR VOUS INSCRIRE OU MODIFIER VOTRE INSCRIPTION

Présentez-vous au bureau de révision, aux jours et aux heures indiqués sur l'avis d'inscription transmis par la municipalité.

Un parent, une conjointe, un conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut faire cette démarche à votre place.

Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection. Ses coordonnées figurent au verso du dépliant.

DOCUMENTS POUR VOUS INSCRIRE

Pour vous inscrire ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez présenter deux documents qui contiennent :

1. votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.) ;
2. votre nom et l'adresse de votre domicile actuel (permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).

POUR **VOTER**

Vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- carte d'assurance maladie du Québec ;
- permis de conduire du Québec ;
- passeport canadien ;
- certificat de statut d'Indien ;
- carte d'identité des Forces canadiennes.

BESOIN D'ASSISTANCE POUR VOTER ?

Le personnel du bureau de vote est là pour vous aider.

- Vous pouvez demander de l'aide pour marquer votre bulletin de vote.
- Si vous avez un handicap visuel, vous pouvez demander le gabarit qui vous aidera à voter par vous-même.
- Si vous êtes une personne sourde ou malentendante, une ou un interprète peut vous accompagner.

Le jour de l'élection, les bureaux de vote sont ouverts de 9 h 30 à 20 h.

Vous pouvez aussi **voter par anticipation** de 9 h 30 à 20 h le(s) 31 octobre 2021

LES MESURES SANITAIRES en vigueur au moment des élections seront respectées dans tous les bureaux de vote (port du masque ou du couvre-visage, distanciation physique, désinfection des mains). Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote.

Vous pourrez aussi utiliser votre propre crayon de plomb ou votre stylo noir ou bleu.

1. Une personne est sous curatelle si un tribunal l'a reconnue inapte, de façon totale et permanente, à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

AUTOMNE 2021

Programmation complète et inscription sur notre site web : www.st-valerien-de-milton.qc.ca

MISE À L'ENCAN DE BIENS MUNICIPAUX

La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton souhaite mettre à l'encan plusieurs biens. L'encan se déroulera jusqu'au 2 septembre 2021, 16h00. Vos mises devront être acheminées par formulaire papier au bureau.

Un catalogue des biens mis à l'encan et le formulaire en version imprimable est disponible sur le site web ainsi qu'au bureau municipal.

Pour des raisons de sécurité, aucune visite des lieux ne sera permise. Le tout est vendu sans garantie légale et telle que vu sur les photos.

La Municipalité accordera la vente au plus offrant et les personnes dont les mises seront retenues seront contactées après le 2 septembre. Un rendez-vous sera convenu pour la prise de possession des biens qui devra obligatoirement avoir lieu avant le 26 novembre. Les paiements devront être reçus avant la prise de possession en argent ou par carte de débit au bureau municipal. Pour toute information, veuillez nous contacter au 450-549-2463 poste 1.

Bibliothèque de Saint-Valérien

960 chemin de Milton – 450-549-2895 (Boîte vocale)
Facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton)

Bonjour, voici les nouveautés d'août 2021.

La désinfection des mains, le masque et la distanciation demeurent obligatoires dans la bibliothèque.

Nous avons une VENTE DE LIVRES USAGÉS TOUT L'ÉTÉ dans la bibliothèque. Consultez notre facebook pour les livres disponibles ou venez les voir sur place. Venez faire le plein de bonne lecture à prix modique.

Nous acceptons toujours vos dons de livres. Déposez-les dans la chute de livres ou téléphonez-nous. Merci pour vos dons qui serviront à l'achat de nouveaux livres.

Petit rappel Déposez SVP vos retours dans la chute extérieure dans un sac fermé pour éviter de les endommager. Les livres se brisent ou s'ouvrent sous le poids des autres et nous serons dans l'obligation de vous les facturer. Merci de votre bonne collaboration.

ATTENTION!!! LIVRE ENDOMMAGÉ. J'ai remarqué dernièrement que des livres reviennent RÉPARÉS avec du papier collant. SVP n'y touchez pas! Lors du retour, mentionnez-nous qu'il est brisé et je ferai la réparation correctement. Le papier collant N'EST PAS une solution car il endommage le livre au lieu de le réparer. Prenez note qu'un livre qui est brisé, déchiré ou tâché peut entraîner le paiement du livre pour son remplacement. J'ai dû jeter des livres étant donné leur mauvais état. On travaille fort pour avoir des beaux livres à notre bibliothèque, SVP prenez-en soin!

Nous reprenons l'heure du conte en septembre 2021 qui sera à tous les premiers samedis de chaque mois. Notre première rencontre aura lieu le samedi 4 septembre 2021 à 10h à la bibliothèque. Vous pouvez réserver vos places au 450-549-2895 (laissez le message) ou sur notre facebook. Pour le bricolage, nous vous demandons d'apporter un pot en verre transparent de 250 ou 500 ml pour le bricolage. Bienvenue à tous!

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 15h00 à 16h30 et de 18h30 à 20h00
Jeudi de 18h30 à 20h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25¢ / document / jour ouvert

LIVRES JEUNESSE :

- P'tit Garçon L'imagier de la mer — Nathalie Bélineau
- La Belle et la Bête — Brenda Daly
- Est-ce que les girafes dansent? — Giles Andreae
- Drôles de doudous — Christelle Chatel
- Les voyages de Loup — Orianne Lallemand
- Une montagne de fruits — Raphaëlle Mirandette
- Plouf, la goutte d'eau, dans le corps humain — Catherine Ouellet
- Allez, hop, Jean-Guy! — Danielle Vaillancourt
- De petit à grand Martin Luther King — Maria Isabel Sanchez Vegara
- Bizarre mais vrai! T.5 350 fait renversants — National Geographic Kids
- Alex et les monstres T.4 La guerre de la forêt — Jaume Copons
- Dead Le plus nul des pirates — David Bédard
- Savais-tu? T. 72 Les Paresseux — Alain M. Bergeron
- Raconte-moi T.41 Marc-André Fleury — Frédéric Daigle
- Le grand livre des pourquoi comment — Patrick David
- Mon Mini Big à moi Super Chat-Cola — Daniel Thomas
- Lolita Star T.2 Un anniversaire absolument pas ordinaire — Marilou Addison
- Le week-end un peu trop compliqué de Maude M.
- Bérubé et Léa Olivier Camping sauvage — Catherine Girard-Audet
- Slalom Les 4Z Martiens et boule de gomme surette — Julie Royer
- Mission cochon — Emilie Rivard
- Textos et cie T. 3 Tout pour être heureuse! — Geneviève Guilbault
- Le monde totalement à l'envers de Fanny T.3 — Richard Petit
- Album Garfield T.13 — Jim Davis
- Garfield voit grand — Jim Davis
- La vie compliquée de Léa Olivier T.3 Chantage — Catherine Girard-Audet
- La brute Stranger Things T.4 — Greg Pak
- Nat d'abord — Maria Scrivan
- Les timbrés T.1 Le navet spatial — Dom Pelletier
- Les chroniques de Darkhell T.2 La croisée sanglante — Patrick Sobral

LIVRES ADOLESCENTS ET ADULTES :

- Miss Parfaite T.5 C'est les vacances!!! — Frédérique Dufort
- Cégep T.1 Cette vie derrière moi — Mylène Fortin
- Légendes d'Ashur-Sîn T.2 Azakhou — Anne Robillard
- Tunnels T.5 Spirale — Roderick Gordon
- La chronique des Bridgerton T.5 Eloïse — Julia Quinn
- Les filles du Nightingale T.5 Un vœu pour Nightingale — Donna Douglas
- L'étranger de l'île Dupas T.3 Alice et Laurence — Lina Savignac
- Un mal pour un bien — Danielle Steel
- Le grand nord T.3 Secrets — Sabrina Bowen
- After T.7 Before Va-t-il abandoner? — Anna Todd
- L'amour en coulisse T.1 Tenter sa chance — Mélanie Beaubien
- 2 cerises sur le sundae — Claudia Lupien
- Road trip — Mélanie Cousineau
- Les collines de Bellechasse T.2 Hormidas — Marthe Laverdière
- Mister Big ou la glorification des amours toxiques — India Desjardins
- Wapke — Michel Jean
- Jardiner sans se ruiner — Larry Hodgson
- La fille du phare — Christophe Ferré
- L'encre mauve — Florence Meney
- Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur — Maurice Leblanc
- Les détectives du Yorskshire T.4 Rendez-vous avec le poison — Julia Chapman
- Les enquêtes de Maud Delage T.3 — Marie-Bernadette Dupuy

RECUPÉRER LES CAPSULES NESPRESSO DANS LE BAC VERT : MAINTENANT POSSIBLE EN UTILISANT LEUR SAC VERT !

Saint-Hyacinthe, le 10 août 2021 – La Régie est fière d'informer les citoyens de ses municipalités membres qu'il est maintenant possible de récupérer et de recycler les capsules en aluminium de café Nespresso via la collecte sélective à la condition de les déposer dans un sac vert fournit gratuitement à cette fin par Nespresso. En effet, depuis le mois de janvier dernier, les matières recyclables collectées sur le territoire des 25 municipalités membres de la Régie sont triées au centre de tri de Sani-Éco à Granby et ceux-ci ont pris entente avec Nespresso afin de devenir un des maillons de la chaine de valorisation des capsules en aluminium et du marc de café par le biais de la solution du sac vert Nespresso.

Le programme du sac vert de Nespresso est une solution de collecte sélective simple et efficace offerte dans un nombre grandissant de municipalités au Québec. Les capsules utilisées doivent être mises dans le sac de plastique vert recyclable, conçu spécialement à cet effet et fourni par Nespresso. Une fois rempli et scellé, le sac vert doit être déposé dans le contenant de recyclage domestique. Les sacs seront acheminés au centre de tri de matières recyclables de Sani-Éco et acheminées chez un recycleur spécialisé afin d'y être traitées et recyclées selon un processus permettant de séparer le marc de café qui sera valorisé en compost ainsi que l'aluminium et le sac de plastique qui seront tous deux recyclés.

Comment peut-on se procurer ces sacs verts et débuter le recyclage des capsules? Il est facile de se procurer des sacs en s'inscrivant le Club Nespresso au 1-855-325-5781 et il leur fera plaisir de vous expédier des sacs. Pour bénéficier du service, il est nécessaire d'utiliser ces sacs qui sont clairement identifiés à cette fin puisque le centre de tri ne sera pas en mesure de recueillir les capsules qui seraient placées dans tout autre sac ou qui seraient simplement déposées pêle-mêle dans le bac de recyclage. Dans de tels cas, les capsules seraient dirigées directement vers l'enfouissement.

Il est également possible de se rendre directement sur le site internet de Nespresso pour obtenir plus d'informations relativement au programme, au : https://www.nespresso.com/ca/fr/recycling-process-green-bag. Grâce à la collaboration de tous, il est facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables. En voici une autre preuve.

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350

COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : CET AUTOMNE, ON PARTICIPE EN GRAND NOMBRE

Saint-Hyacinthe, le 18 août 2021 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains est fière d'informer les citoyens de ses municipalités membres qu'elle tiendra ses trois collectes automnales de résidus domestiques dangereux (RDD) en septembre prochain, en appliquant les mesures particulières rendues nécessaires dans le contexte de la pandémie. Les citoyens du territoire qu'elle dessert sont généralement reconnus pour être soucieux de l'importance de gérer correctement ces résidus et c'est dans ce contexte que tous les citoyens desservis par la Régie sont invités à apporter leurs résidus dangereux afin de profiter de ce service gratuit, sur présentation d'une preuve de résidence, pour en disposer dans le respect de l'environnement.

Cette année, les collectes de RDD automnales auront lieu les samedis :

- 11 septembre à Saint-Hyacinthe devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8h30 à 16h30
- 18 septembre à Saint-Jude, au centre communautaire, de 7h30 à 11h
- 18 septembre à Acton Vale, près de l'aréna, de 13h à 16h30.

Lors des collectes, seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés et il est important de rappeler que les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants incassables et hermétiquement fermés, idéalement dans leurs contenants d'origine. De plus, aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur le site de collecte.

Trois règles simples seront appliquées dans le contexte lié à la COVID-19 :

1) Laisser la vitre du véhicule levée lors de l'identification et présenter la preuve de résidence (permis de conduire) à travers la vitre;
2) Demeurer dans le véhicule lors du déchargement et déverrouiller la valise à distance, pour limiter les contacts avec le personnel qui assure la collecte et le déchargement;
3) Porter le masque si vous vous présentez sur le site à pied et respecter la distanciation physique.

Les RDD sont principalement constitués de pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, huiles usées, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, antigel, produits d'entretien des piscines, fluorescents, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane et autres produits toxiques domestiques. Vous pouvez également apporter vos équipements électriques, électroniques ou informatiques désuets afin qu'ils soient recyclés ou valorisés dans le respect de l'environnement. En effet, il est important de limiter les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique puisque ces produits sont dangereux pour l'environnement et nous devons collectivement les gérer de façon sécuritaire. Profitons des collectes de septembre pour faire notre part.

Source : Réjean Pion, directeur général
www.riam.quebec

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

MATIÈRES ORGANIQUES ET BACS BRUNS : MIEUX TRIER POUR RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !

Saint-Hyacinthe, le 23 juillet 2021 – Un tri adéquat des matières permet de réduire significativement la quantité de déchets dirigés annuellement vers l'enfouissement. La collecte des matières organiques placées dans le bac brun constitue un service qui s'inscrit dans le respect de l'environnement et des politiques gouvernementales de gestion des matières résiduelles. Lorsqu'enfouies, les matières organiques peuvent être très dommageables pour notre environnement, notamment par l'émission de gaz à effet de serre.

Il est important d'utiliser le service de collecte à trois voies et de déposer les bonnes matières dans les bons bacs afin d'éviter la contamination des chargements lors des différentes collectes. En effet, **chaque logement et chaque résidence est un centre de tri en soi et la qualité du tri des matières est indispensable** pour assurer la performance du programme. Chaque citoyenne et citoyen fait une différence en posant le bon geste. Malheureusement, nous retrouvons fréquemment des contaminants dans les bacs bruns et il est important de faire un effort supplémentaire pour bien trier nos matières.

Contaminants qui ne vont jamais dans le bac brun :

Toutes les matières recyclables (contenants de plastique, cannettes d'aluminium, contenants tétrapacks, sacs de plastique même s'ils sont décrits comme étant compostables, biodégradables ou oxobiodégradables…), les résidus de construction, les carcasses d'animaux, les vêtements, les déchets et autres matières de telle nature ne doivent jamais être déposées dans le bac brun. Elles ne sont pas compostables et elles nuisent au processus de compostage.

Matières organiques qui doivent être placées dans le bac brun :

De la cuisine :

Fruits et légumes, épluchures, morceaux de maïs, marc de café, filtres à café et sachets de thé, pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes, viandes cuites, poissons, produits laitiers (fromage, beurre…), coquilles d'oeufs, etc.

Du terrain :

Gazon, feuilles, fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage, écorces, copeaux, petites racines et petites branches (2,5 cm (1 pouce) et moins de diamètre).

Autres :

Papiers fortement souillés d'aliments, papiers mouchoirs, plumes, poils et cheveux, charpie provenant de la sécheuse, etc.

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de trier correctement ses matières et de les déposer dans les bacs adéquats. De plus, en cas de surplus, il est toujours possible d'utiliser une petite poubelle ronde, des sacs de papier ou des boîtes de carton clairement identifiés à cette fin. Lorsque les bacs contiennent des matières non admissibles pour la collecte à laquelle ils sont destinés, l'entrepreneur est autorisé à ne pas les lever et c'est pourquoi, afin d'éviter des désagréments, il est important de toujours placer les matières dans le bon bac.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à rejoindre le personnel de la Régie au 450 774-2350 ou visitez le site internet de la Régie au www.riam.quebec.

Mieux trier, c'est mieux recycler !

Source : Réjean Pion, directeur général
www.riam.quebec

LE RECENSEMENT

Vous avez rempli cette année votre formulaire de recensement? Ce petit document jaune qui contenait un code permettant de vous rendre sur Internet afin de bien le compléter, question de sauver du temps! Et si vous ne l'avez pas fait, le gouvernement s'est empressé de vous envoyer un rappel, dans le but de vous forcer la main! Tout cela pour savoir combien il y a d'hommes et de femmes au Canada, combien sont en ménage et quel est leur état matrimonial.

Ces renseignements, convertis en statistiques, permettent aux gouvernements, fédéral et provinciaux, de prendre des décisions éclairées relatives à l'éducation, l'emploi, la santé, etc. Cela permet de planifier des services qui conviennent à tous les groupes d'âge. C'est ainsi qu'on entend parler de plus en plus de Maisons pour ainés, pour ces personnes qui sont en grand nombre dans tout le Canada, ce que la pandémie a notamment permis de constater de façon plus flagrante. En 2016, la population du Canada se chiffrait à 35 151 728 habitants et celle du Québec à 8 164 361 habitants. Dans les résultats de ce même recensement, on apprend qu'il y a plus de femmes âgées de plus de 65 ans que de fillettes de moins de 14 ans! Elles sont 3 240 484 contre 2 846 645. Chez les hommes, ce sont les 0-14 ans qui sont en supériorité : 2 992 920 contre 2 695 150, mais c'est peu. L'âge moyen de la population est de 41 ans. Ça vous rappelle les pyramides de population qu'on nous présentait en classe, alors qu'on prédisait que les jeunes ne suffiraient pas à s'occuper des personnes âgées? Il faut aussi voir les bons côtés, comme l'espérance de vie alors que les « vieux » vivent plus longtemps : en 2016, il y avait au Canada 8 230 personnes de 100 ans et plus! Ce n'est plus une « denrée » rare!

Le mot recensement provient du latin recensere qui signifie « passer en revue »; c'est une opération statistique de dénombrement d'une population. En plus de chiffrer le nombre d'habitants, le recensement collecte aussi des données comme la religion, la langue, le groupe ethnique, la profession, et même, de nos jours, les domaines d'études, la vie commune, les modes de transport, les salaires et même les conditions de logement, permettant ainsi de mieux servir la population.

S'il permet d'en connaitre autant de nos jours, le recensement n'avait au départ que l'opération statistique de dénombrement d'une population car, il faut bien le dire, le recensement existe depuis des temps aussi lointains que l'Antiquité et était aussi réalisé par les Romains, les Chinois, les Égyptiens et plusieurs autres civilisations, il y a de cela plus de 3000 ans. Il y a eu des époques où les recensements ont disparu, mais sont revenus régulièrement à l'ordre du jour chez les grands gouvernements à partir du XVIe siècle. Au départ, les premiers recensements permettaient de connaitre le nombre de croyants et leur répartition par religion, mais ils servaient aussi d'autres objectifs comme, notamment, la connaissance des richesses de la population, les impôts ou encore la conscription militaire.

En France, depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, on tient les registres paroissiaux qui dénombrent les baptêmes et les sépultures et qui seront centralisés vers l'État une quarantaine d'années plus tard. Cela se fait parallèlement au recensement. Le premier recensement réalisé en Amérique a lieu en Nouvelle-France, en 1666. Il nous apprend que le pays compte 3 215 Européens. Au moment où ce recensement est effectué, cela fait deux ans que quelques premières Filles du roi débarquent au pays. Ces jeunes filles, éduquées et dotées aux frais du roi de France, s'établissent ici et épousent des colons. Elles seront autour de 800 à débarquer entre 1664 et 1673. À elles seules, elles représentent le quart de la population et, moins de 20 ans plus tard, les recensements permettront de savoir que, grâce à elles, la population a triplé puisqu'elle atteint notamment 10 000 personnes.

Dessin représentant les Filles du roi. [Source : Société Saint-Jean-Baptiste]

C'est Jean Talon qui a dirigé en grande partie le recensement car, pour mieux développer la colonie du côté économique et réformer ses institutions, il devait connaitre l'état de pays, de sa population et, de ce fait, savoir qu'elles étaient les bases économiques et industrielles que la colonie pouvait développer. Le questionnaire demandait donc des renseignements concernant le métier et permit de savoir que, sur les 842 personnes âgées de 21 à 30 ans, 763 étaient des professionnels d'une certaine qualité dont 401 d'entre eux occupaient la fonction de domestique.

Ce premier recensement dénombrait bien 3 215 personnes qui étaient réparties en 538 familles. On comptait 1 181 femmes et 2 034 hommes parmi lesquels 1 019 étaient mariés tandis que 42 femmes étaient veuves. Cependant, ce premier recensement ne dénombrait aucun habitant autochtone ni représentants religieux comme les Jésuites ou les Récollets. C'est la preuve que le but de ce recensement était bien de comprendre l'état de la démographie.

En 1760, près de 100 ans plus tard, la population se chiffrait à 70 000 habitants, attestant la réussite de la politique de colonisation. Ces recensements ont permis aux historiens ainsi qu'aux généalogistes de retracer l'arrivée et l'installation des colons et des premières familles sur le territoire de la Nouvelle-France, de connaitre leurs métiers ainsi que leurs déplacements sur ce grand territoire qu'ils vinrent coloniser. C'est ainsi qu'on apprend qu'à leur arrivée, Augustin Hébert (Lambert), Jean-Baptiste Labourlière (Laplante), Charles Charron (Larose), Louis Cordeau, Jean-Pierre Delas (Delage) et Jean Deslandes étaient soldats; Pierre Fontaine (Bienvenue) et Jean Gazaille étaient caporaux tandis que François Déjordy (Désourdy) était lieutenant. Jean Leclerc pratiquait le métier de tisserand et Robert Paré celui de maitre-charpentier. De plus, les familles Beaudoin, Croteau, Harnois, Lussier et Normandin, entre autres, descendent d'une des filles du roi. Les registres des baptêmes, mariages et sépultures des nombreuses paroisses complétèrent ces renseignements.

Des soldats du Régiment de Carignan-Salières [Source : The French-Canadian Genealogist]

SAINT-VALÉRIEN

C'est grâce aux recensements que nous avons été en mesure de savoir quels sont les gens qui s'installèrent dans le canton de Milton dès 1831 et 1842, avant même que les paroisses de Sainte-Cécile et de Saint-Valérien ne soient érigées canoniquement et ces recherches méritent qu'on s'y arrête pour quelques bribes d'histoire fort intéressantes.

Qui a dit que le recensement était inutile?

En 2010, le gouvernement de Stephan Harper réduit le questionnaire long du renoncement de 50 questions et le remplace par un formulaire de type volontaire. Cela soulève un tollé dans les milieux scientifiques et chez plusieurs organismes qui ont besoin de ces statistiques fiables pour leur planification. Le directeur de Statistiques Canada démissionne de son poste afin de protester contre cette nouvelle mesure aberrante. Lorsqu'on regarde le recensement de 2011, on constate de graves lacunes puisque la moitié des gens ont répondu au questionnaire, faussant ainsi les résultats. En 2015, le 5 novembre, le gouvernement libéral de Justin Trudeau déclare qu'il rétablit le questionnaire long et obligatoire du recensement.

LES CUISINES COLLECTIVES
SONT DE RETOUR!

Apprenez à cuisiner des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.

1 fois par mois à compter de septembre

Dans votre centre de loisirs près de chez vous

15$ par cuisine

Québec
Table de concertation en sécurité alimentaire
Maskoutains

Inscrivez-vous en ligne au **www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/**
par courriel au **c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca,** ou par téléphone au **450-261-1110**

Cuisines Collectives

DANIEL PAQUETTE, MAIRE

Dans le cadre de nos articles sur les employés municipaux, entamés en juin dernier, nous poursuivons ce mois-ci avec Daniel Paquette, le maire de la municipalité.

Qu'est-ce qui t'a poussé à te présenter aux élections il y a 4 ans?

Alors que j'étais employé à la voirie durant un été, j'avais dû attendre une résolution du conseil pour prendre un congé de deux jours. Je trouvais cette gestion lourde; ça manquait de logique, comme bien d'autres petites choses qui me chicotaient.

J'étais à Saint-Valérien depuis 2007 et on était rendu en 2017; je constatais peu de changements : c'était la vieille salle communautaire et le vieux chalet des loisirs; tout semblait arrêté dans le temps. J'ai dit à ma conjointe Nathalie : « Je vais me présenter à la mairie. Je pense qu'on a besoin d'un changement dans l'administration de la municipalité! »

Je n'avais aucune expérience en politique municipale, mais j'en avais en gestion au niveau du SPVM où j'ai travaillé 30 ans. En étant sergent, j'ai fait de la gestion de patrouille puis, après une quinzaine d'années, j'ai travaillé aux enquêtes spécialisées où j'avais entre autres la responsabilité d'administrer des budgets d'achats d'équipements. Prévoir la gestion des budgets, c'est semblable partout; il faut savoir ce qu'on a, ce vers quoi on veut aller et connaitre nos besoins d'achat à long terme.

Ce qui m'intéressait dans le poste de maire, c'est qu'il détient plus de pouvoir décisionnel. Le maire peut aller sur les chantiers et poser des questions. À la base, mon travail se fait à l'hôtel de ville où les décisions primaires sont prises avec la directrice générale avant d'être amenées au conseil, mais un conseiller peut aussi apporter des suggestions et proposer des résolutions. C'est au conseil municipal qu'ont lieu les discussions et les débats avant que les décisions soient votées.

Le maire a-t-il le dernier mot?

Non. Pas du tout! Plusieurs pensent qu'un maire a tous les pouvoirs, mais c'est faux. Les décisions sont prises au final par les six conseillers qui entérinent les résolutions ou les lois. Le maire ne vote qu'en cas d'égalité et ne peut ni changer une résolution ni passer par-dessus une loi. Je reçois des appels concernant des règlements municipaux et je n'ai pas le pouvoir de les changer pour les besoins d'une personne. Cependant, un maire et des conseillers peuvent adopter ou modifier certains règlements qui accommoderaient plusieurs personnes parce que ledit règlement est devenu désuet. Présentement, nous apportons des modifications au plan d'urbanisme qui avait été accepté il y a plusieurs années. Le règlement de zonage reste sensiblement le même; on ne change que des points qui ne sont plus valables aujourd'hui, concernant la superficie d'un terrain et les bâtiments ci-dessus. Cela évite que les gens paient des frais de 300 $ pour que leur demande se retrouve devant le Comité consultatif d'urbanisme.

Je conseille souvent aux gens de se renseigner avant d'entreprendre un projet :il y a des restrictions différentes selon les types de terrain. S'ils ne demandent pas de permis, ils pourraient devoir débâtir en cas d'erreur! Des municipalités l'ont fait. Il faut rencontrer l'inspecteur afin d'éviter un paquet de troubles!

Daniel Paquette et Nathalie Jacques posent dans la nouvelle cuisine du Chalet des loisirs.

Qu'as-tu appris de plus important en devenant maire?

J'ai appris qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas de pouvoir. Par exemple, nos employés fauchent les levées le long des routes, mais pas sur le chemin de Saint-Dominique qui relève du ministère des Transports. Sur cette route, s'il y a un éboulis ou un fossé bloqué, les gens contactent la municipalité qui appellera le MTQ car on n'a pas le droit de le faire. Autre exemple : quand on a voulu reculer les panneaux de limites de vitesse aux entrées du village, deux personnes du MTQ sont d'abord venues entendre notre argumentation puis, plus tard, un technicien est venu lui-même observer la vitesse avant de laisser la place à l'ingénieur qui a finalement donné son accord! Ça a pris près de deux années en tout!

Dès que le problème touche à un palier gouvernemental, il y a un délai, c'est certain! Quelques dossiers qui étaient là à mon arrivée ne sont pas encore résolus. On n'a qu'à penser à l'ancien dépotoir, fermé depuis plus de 15 ans : bien des gens voient entrer et sortir des camions. L'environnement, c'est le sujet de l'heure et pourtant ça fait plus de deux ans que le ministère enquête alors que c'est flagrant. On leur a envoyé des photos, des numéros de plaque, des vidéos. Comme municipalité, on doit savoir si, légalement, on a le pouvoir d'arrêter ça et on cherche présentement une solution avec l'aide d'une avocate qui vérifie s'il y a jurisprudence.

Dans ces situations, le citoyen croit souvent que la municipalité ne fait rien alors que ce sont les procédures qui prennent du temps. Pour moi c'est irritant : on ne dort pas sur le dossier, on avance! Quand j'ai trop de téléphones sur un même sujet, j'en parle dans le Mot du maire comme j'ai fait dernièrement en expliquant toutes les étapes concernant le pont fermée depuis 2014.

Quel type de maire es-tu?

Je suis un maire présent. Dès que j'ai été élu, j'avais annoncé que je serais tous les mardis à l'hôtel de ville. Évidemment la Covid a changé bien des choses, mais je demeure accessible. Je réponds au téléphone et parfois on prend rendez-vous, de façon prudente. Je suis ouvert à la discussion et quand je croise les gens, je jase avec eux car je considère que c'est

important d'aller à la rencontre des citoyens; je veux continuer à être un maire de proximité.

Quelles ont été les grandes réalisations de ton mandat?

Depuis quatre ans, on a avancé beaucoup de choses. On a fait le jeu d'eau dans le parc Mon repos; il reste à disposer du pavé à l'entrée. On a installé une dizaine de nouveaux bancs qui proposent divers exercices tout au long du circuit qui est en fine poussière de roches; on aimerait le réaménager en asphalte ou en pavés, ce qui permettrait de le transformer, l'hiver, en anneau de glace pour le patinage libre.

À la salle municipale, on a installé une génératrice de 80 000 watts juste avant de refaire la cuisine qui datait de 1979. On fait aussi une toilette avec douche et une autre pour les gens à mobilité réduite. Durant un évènement majeur qui pourrait arriver, comme le verglas, la salle servira de point de ralliement pour les citoyens dans le besoin. Elle a aussi été complètement repeinte. Dans l'ancienne bibliothèque qu'on a déménagée au Bureau municipal, on a aménagé un local pour les Fermières qui avaient tous leurs effectifs au sous-sol du Chalet des loisirs qui lui-aussi connait des changements majeurs. La grande cuisine a été complètement refaite et est maintenant aux normes du MAPAQ. On regarde pour rénover les salles de bain avant de refaire le sous-sol qui a connu plusieurs infiltrations d'eau.

Certains auront l'impression qu'on a fait beaucoup de dépenses, mais la plupart de tous ces investissements ont été réalisés grâce à des subventions. Quand j'ai commencé à siéger à la MRC, au conseil des maires, je voyais les subventions que plusieurs municipalités recevaient et il n'y en avait pas pour Saint-Valérien. Le gouvernement donne de l'argent à ses députés qui la redistribuent, mais si tu ne fais pas de demandes, tu en n'auras pas! Il faut présenter un projet qui est facilitateur pour le citoyen, comme le jeu d'eau ou le parc avec les bancs exerciseurs sur le sentier ou encore le centre communautaire et le Chalet que nous sommes en train de rénover. Tout cela est payé à 80% par des subventions gouvernementales. On a été cherché pas loin de 200 000 $ en subventions. Ça aide!

On a engagé Ève-Mary Thaï Thi Lac qui s'est occupée d'aller chercher les premières subventions et notre nouvelle DG, Caroline Lamothe, continue. Elle est très perspicace et en déniche plusieurs malgré tout le travail que ça implique; ça vaut le coup, il ne faut pas l'oublier! Caroline est en train présentement de réaffecter toutes les tâches au bureau afin que chacun prenne une part de plus pour mieux y arriver tous ensemble.

La nouvelle bibliothèque, maintenant ouverte aux citoyens. [Photo : François Larivière, Le Courrier de Saint-Hyacinthe.]

Aux loisirs, le terrain de balle a été complètement amélioré, encore une fois grâce à une subvention. L'été avant la Covid, il y avait eu un très bon tournoi Inter-rang/Inter-rue qui avait attiré bien du monde. Avec la Covid, beaucoup d'activités sont tombées, mais ça recommence, tranquillement. Là aussi il y a encore des projets à réaliser. Le problème avec le terrain des loisirs, c'est que c'est loin pour de jeunes enfants mais il y a une possibilité intéressante pour des rencontres ou des grandes fêtes familiales. Il faut l'améliorer pour attirer les gens. La patinoire est désuète, voire dangereuse. Si on pense à long terme, l'idée d'un toit serait intéressante et pourrait permettre la tenue d'activités diverses à l'abri du mauvais temps. Le conseil a demandé de faire un plan stratégique concernant les loisirs et les infrastructures afin de connaitre les besoins des gens dans les prochaines années et savoir ce que la municipalité possède en infrastructures de façon à savoir où mettre l'argent précisément.

La municipalité investit beaucoup dans des activités comme la Fête de la famille par exemple, fête qu'on aimerait bien voir se réaliser sur deux jours. Les loisirs réunissent tout le monde dans une communauté, jeunes et moins jeunes. Il faut recruter des gens afin de mettre sur pied plus d'évènements; avec les ventes de maisons, de nouvelles familles s'installent. On a donné comme mandat à Éric Sergerie de se concentrer sur ce plan stratégique. Il gère le camp de jour, accompagne la responsable de la bibliothèque et travaille sur les évènements de concert avec la municipalité.

Si tu avais à faire un bilan des réalisations, de quoi serais-tu le plus fier?

Des surplus. Quand on a réalisé le premier budget de mon mandat, les surplus de la municipalité étaient de 40 000 $. Ce qui est très peu au cas où il arriverait quelque chose. Cette année, nous avons terminé le budget avec un surplus de 240 000 $. Pourtant, nous avons rénové la salle communautaire et le chalet des loisirs, créé les jeux d'eau, amélioré le parc, acheté une génératrice, un nouveau camion et une nouvelle rétrocaveuse (pépine), tout cela sans augmenter les taxes. L'an prochain, on devrait avoir un surplus d'à peu près 200 000 $. Comment avons-nous réussi? Grâce à toutes les subventions! On a travaillé fort pour aller les chercher, oui, mais toutes les améliorations que nous avons faites avec le conseil depuis que je suis là, c'est grâce aux subventions. C'est ce qui a permis d'avoir un très gros surplus puisque nous n'avons pas eu à piger dedans. Une municipalité doit savoir aller chercher les subventions, autrement elle stagne et meurt.

As-tu envie de solliciter un nouveau mandat à l'automne?

Oui. Je veux poursuivre les réalisations qui sont déjà commencées et dont des rencontres sont prévues. Il y a des projets à terminer et de belles choses qui s'en viennent. Comme disait souvent Robert Leclerc, le précédent DG, : « La continuité, c'est important! » Les choses ne se font pas que sur un seul mandat, je le réalise pleinement et je veux présenter d'autres visions au niveau de la municipalité.

DÈS MAINTENANT

Les agricultrices
et les agriculteurs
de la MRC des Maskoutains
peuvent participer au
projet pilote de collecte

Pellicules de plastique pour balles d'ensilage

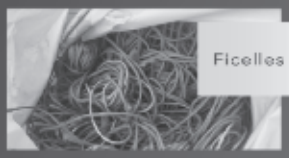
Ficelles

Filets

Bâches et sacs silos pour ensilage

agrirécup

est une organisation sans but lucratif qui travaille avec les communautés agricoles pour favoriser le recyclage.

agrirecup.ca

Le présent projet pilote s'ajoute aux programmes de récupération d'AgriRÉCUP déjà offerts aux entreprises agricoles

- Contenants, sacs vides et certains produits plastiques faisant partie de projets pilotes
- Pesticides et médicaments périmés ou inutilisés

Imprimé sur du papier recyclé

agrirécup

PROJET PILOTE
MRC DES MASKOUTAINS

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

en partenariat avec

MRC des Maskoutains — Un monde à votre saveur
La Coop Comax
La Coop Sainte-Hélène
INOTRAC
UPA
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

LA RÉCUPÉRATION, C'EST SIMPLE ET GRATUIT

- Procurez-vous un sac de collecte aux sites participants
- Triez chaque type de plastique
- Ne pas mélanger les différents types de plastique
- Seuls les plastiques propres, secs et triés sont acceptés

SITES DE DÉPÔT DES PLASTIQUES ENSACHÉS

Merci de téléphoner avant de vous présenter

LA COOP COMAX
15100, Chemin de la Coopérative
Saint-Hyacinthe, QC J2R 1J1
450 278 6552
Jean-François Mignault

LA COOP SAINTE-HÉLÈNE
900, rue Paul Lussier
Sainte-Hélène-de-Bagot, QC J0H 1M0
450 278 5148
Kevin Roy-Picard

ÉQUIPEMENTS INOTRAC
5 520, rue Martineau
Saint-Hyacinthe, QC J2R 1T7
450 796 3707, poste 2

Lundi au vendredi | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Les sites de collecte participent sur une base volontaire. Il est donc important de respecter les consignes.
Vous avez des questions ? Veuillez communiquer avec eux ou écrire à : info@agrirecup.ca .

TRIER POUR MIEUX RÉCUPÉRER

PELLICULES DE PLASTIQUE POUR BALLES D'ENSILAGE

1. **Secouer** afin d'enlever le maximum de débris
2. **Plier** le plastique en paquet
3. **Placer** les pellicules dans un sac de collecte (disponible aux sites de collecte)
4. **Rapporter** les sacs aux sites de collecte à l'endroit indiqué

BÂCHES ET SACS SILOS POUR ENSILAGE

Étapes 1-2-3-4 (comme ci-contre, à gauche)
5. **Mettre** les bâches et sacs silos dans un même sac destiné à cette fin

FICELLES, CORDES ET FILETS

1. **Secouer** afin de réduire la quantité de débris
2. **Placer** les ficelles librement dans le sac de collecte. Ne pas attacher ou faire un noeud. Ficelles seulement dans un sac (disponible aux sites de collecte)
3. **Placer** les filets dans un sac (filets seulement)
4. **Rapporter** aux sites de collecte et déposer à l'endroit indiqué (communiquer préalablement avec le site)

Un certain nombre de presses utilisables à la ferme seront disponibles pour les agricultrices et les agriculteurs de la région.
La MRC des Maskoutains leur offre la possibilité de s'en procurer une à 50 % de réduction.
Les personnes intéressées doivent contacter AgriRÉCUP pour de plus amples détails à info@agrirecup.ca .

RECYCLER POUR UNE AGRICULTURE PLUS Verte

UNE INITIATIVE QUI...

- Favorise une agriculture durable
- Garde le territoire propre
- Évite que les plastiques se trouvent dans les sites d'enfouissement

OBJECTIFS DU PROJET

- Évaluer divers modes de collecte
- Élargir les connaissances
- Tester certaines méthodes de récupération chez un plus grand nombre de fermes

BUT ULTIME

Offrir aux entreprises agricoles une collecte
- Permanente
- Pratique
- À faible coût

La MRC vous informe

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Matinées gourmandes : en ligne et sur place!

Les Matinées gourmandes se poursuivent jusqu'en novembre en **mode virtuel et physique**.

À venir (samedis)	
17 juillet	Sainte-Madeleine
7 août	Saint-Jude
28 août	Saint-Louis
25 septembre	Saint-Valérien-de-Milton
16 octobre	Saint-Hugues
6 novembre	Saint-Barnabé-Sud
27 novembre	Sainte-Hélène-de-Bagot

Le marché en ligne des Matinées gourmandes (https://boutique.matinees-gourmandes.com/) est lancé quelques jours avant la tenue de chaque Matinée afin que les clients puissent faire leur commande en ligne et venir récupérer le tout sur place aux mêmes dates et heures que les marchés physiques.

LES MATINÉES GOURMANDES MARCHÉ ROTATIF

Détails au www.matinees-gourmandes.com et sur la page Facebook des Matinées gourmandes ou de la MRC des Maskoutains.

***

Conseils de prévention pour la maison

Le Service régional de prévention des incendies de la MRC vous invite à consulter son dépliant portant sur les règles de base pour vous protéger et protéger votre famille à la maison.

C'est une lecture qui pourrait vous sauver la vie!
https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/prevention-des-incendies

Bandes riveraines : on en parle et on agit!

Le 15 juin, la MRC a présenté officiellement son nouveau Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée sur la Ferme Rojoie, à Saint-Barnabé-Sud.

La MRC en a profité pour dévoiler un dépliant conçu ce printemps afin de soutenir le travail de l'inspecteur des rives et du conseiller à l'aménagement des rives auprès des **propriétaires riverains en zone agricole** des 15 municipalités participantes.

En complément, la page web consacrée aux bandes riveraines du site de la MRC a été refaite.

À l'occasion de Mois de l'eau (juin), la MRC a également mené une campagne de promotion de son service sur différentes plateformes.

Le rôle du conseiller Félix-Antoine D'Autray Tarte est d'informer et de guider les propriétaires riverains sur les bonnes pratiques associées à l'aménagement des rives et en matière de réglementation.

L'inspecteur des rives, Jean-Philippe Denoncourt, est responsable de l'application du règlement et de la législation concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Il peut émettre des avis de non-conformité et des constats d'infraction, si nécessaire.

Information au 450 774-3159 ou sectechniques@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour des informations et conseils sur les bandes riveraines, visiter le site Internet de la MRC à https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/bandes-riveraines.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou MRC des Maskoutains pour tous les détails.

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

« Cet été, je pars dans l'Ouest pour cueillir des cerises ! » Cette phrase a souvent été entendue par de nombreux parents de jeunes adultes qui finissent leurs études secondaires. Cette affirmation peut faire craindre que l'enfant ne revienne pas et qu'il abandonne ses études pour de bon. Les parents peuvent également ressentir de l'insécurité à laisser leur jeune partir seul ou avec un ou une amie pour la première fois, et si loin. Et si cette expérience s'avérait le point de départ à une carrière remplie de succès et d'accomplissements ? Voyons ensemble les aspects positifs du « aller voir ailleurs si j'y suis » !

C'est parti !

Il n'y a pas de doute, les voyages sont source d'expériences et permettent aux jeunes de mûrir sous plusieurs aspects. Pensons tout d'abord au développement de l'autonomie et à la capacité d'adaptation. Malgré la meilleure planification qui soit, les choses ne se déroulent pas toujours comme prévu et il faut savoir s'adapter et poursuivre autrement son aventure. En étant seul, le jeune devra trouver des solutions par lui-même et se responsabiliser. Il prendra conscience que, finalement, tout peut bien se passer. Ce processus fait partie d'un apprentissage très sain. Une autre raison d'encourager son jeune à voyager est l'apprentissage d'une nouvelle langue. Le bilinguisme représente pour quiconque un excellent atout en regard du développement intellectuel, personnel et professionnel. En emploi, cela suscite l'intérêt des employeurs et permet de décrocher des postes convoités à court et à long terme. Parlant d'emploi, le jeune qui voyage pourra également développer des compétences et des aptitudes professionnelles s'il travaille pendant son séjour. C'est aussi à travers l'expérimentation qu'il prendra conscience de ses champs d'intérêt et de ses capacités. Il reviendra probablement avec une idée plus précise de ses aspirations et objectifs professionnels.

Explorer

Il n'est pas nécessaire de s'exiler au bout du pays pour apprendre à se connaître. Toutefois, vivre des expériences significatives entraine assurément des impacts positifs. Suivre ses rêves et ses aspirations sera toujours un point de départ gagnant vers une carrière riche et remplie de succès personnel et professionnel. N'hésitez pas à consulter un conseiller ou une conseillère d'orientation du SARCA afin de valider vos objectifs professionnels. Ils sont disponibles gratuitement pour les citoyens des MRC des Maskoutains et d'Acton.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro

SARCA

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

Prestation unique de 500$ versée aux aînés de 75 ans et plus

Le gouvernement du Canada a annoncé, dans le budget fédéral 2021, le versement d'un paiement unique imposable de 500 $, directement aux pensionnés de la Sécurité de la vieillesse âgés de 75 ans ou plus. Ce montant n'aura pas d'incidence sur le calcul du Supplément de revenu garanti.

Service Canada

En attente de recevoir le versement pour la prestation unique ?

Si vous avez 75 ans ou plus, et recevez déjà la Sécurité de la vieillesse, aucune action n'est requise de votre part.

*Les sommes seront versées automatiquement avec le même mode de paiement que les prestations habituelles en **août 2021**.*

Vous avez 75 ans et plus et n'êtes pas prestataire de la Sécurité de la vieillesse, mais souhaitez vous prévaloir du paiement unique?

*Les aînés admissibles, qui n'ont toujours pas rempli leur formulaire de demande à la pension de la Sécurité de la vieillesse, doivent le faire au plus tard le **31 mai 2022**. Cela leur permettra de recevoir les prestations auxquelles ils ont droit dans les meilleurs délais.*

Au téléphone : 1-800-277-9915

En ligne : Sur la page La pension de la Sécurité de la vieillesse

Pour de plus amples renseignements, contactez notre centre d'appels au numéro sans frais suivant : 1-800-277-9915.
Pour une vue d'ensemble de toutes les ressources à la disposition des aînés, consultez le portail des programmes et services.

FILS GRAND QUE nature CPE • SC

Une carrière stable avec l'opportunité de faire la différence dans le développement des enfants, tout en restant chez moi.

Voilà ce qui m'intéresse!

UNE NOUVELLE CARRIÈRE T'ATTEND !
Contacte-nous!

450 768 2848
dabc@cpenature.com

/cpebcnature
www.cpebcnature.com

SERVICE DE GARDE RECONNU
Québec

BANDE RIVERAINE : Comment déterminer la ligne des hautes eaux?

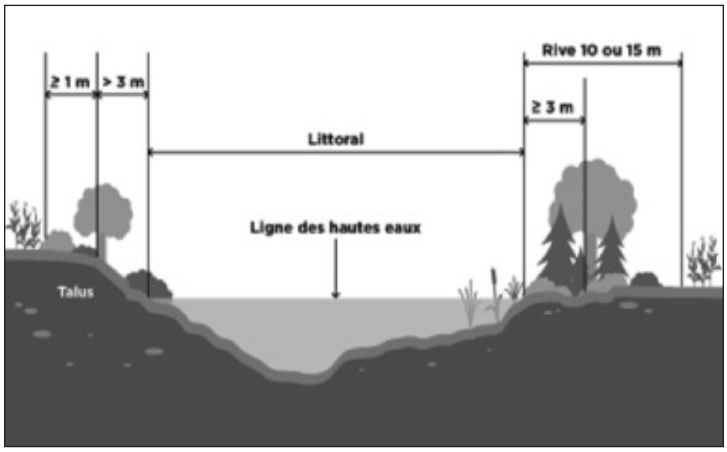

Vous êtes agriculteur ou habitez en zone agricole? Vous aimeriez vous conformer à la réglementation municipale ou tout simplement en faire plus pour l'équilibre naturel et la biodiversité du milieu hydrique?

Pour bien situer la bande riveraine réglementaire, il est essentiel de connaître et d'identifier les éléments qui permettent de délimiter la ligne des hautes eaux du cours d'eau.

La ligne naturelle des hautes eaux (LHE) représente le plus haut niveau atteint par l'eau lors des crues. Elle correspond à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres. Grâce à cette méthode botaniste simplifiée, on peut déterminer la LHE en notant la présence de végétaux indicateurs et de repères physiques.

Il est également possible d'observer la LHE grâce à plusieurs autres indices :

- débris accumulés lors de la dernière crue (branches, végétaux morts, humidité, etc.);
- signes au sol (présence de sédiments, humidité, roches ou cailloux, etc.);
- traces ou lignes de démarcation de couleur sombre laissées sur les murs de soutènement, ponceaux, ouvrages de retenue des eaux ou par les encoches sur le tronc des arbres.

Si vous avez des questions ou que vous voulez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le conseiller à l'aménagement des rives de la MRC des Maskoutains au 450 774-3159. Vous pouvez aussi nous écrire à sectechniques@mrcmaskoutains.qc.ca.

Les comités de bassin versant peuvent également offrir du support en ce qui a trait à la bande riveraine. N'hésitez pas à communiquer avec votre municipalité ou la MRC, afin de voir s'il existe un comité actif dans votre secteur. Vous pouvez leur écrire à cbv@mrcmaskoutains.qc.ca.

Visitez la section bandes riveraines du site Internet de la MRC pour de plus amples informations.

Une belle bande riveraine, vue du ciel.

ACÉRICOLE : De nouvelles entailles cet automne

En juin, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont annoncé leur intention d'offrir de nouvelles entailles et de nouveaux contingents pour la nouvelle saison de sirop d'érable.

Saviez-vous que dans la MRC Les Maskoutains, on compte des producteurs avec du contingent dans 13 des 17 municipalités du territoire. Qui plus est, avec une centaine d'entreprises acéricoles, la MRC représente la deuxième région la plus importante de l'ensemble de la Montérégie.

Les PPAQ offriront minimalement trois millions d'entailles dans les prochains mois.

Vous désirez obtenir du contingent, voici certaines dates à retenir :

- **Juin-juillet-août 2021 :**
  - o Production des inventaires forestiers et contours GPS des secteurs à développer
- **Septembre 2021 :**
  - o Publication des formulaires de demande accessibles aux producteurs et productrices
- **15 octobre 2021 :**
  - o Limite pour dépôt d'une demande de contingent aux PPAQ
- **15 décembre 2021 :**
  - o Allocation des offres de contingent de la part des PPAQ
- **Décembre 2021 à février 2023 :**
  - o Installation des nouvelles entailles

Les modalités d'émission restent encore à préciser, selon la décision de la Régie des marchés agricoles du Québec.
On vous invite à consulter le site www.ppaq.ca afin de connaître tous les renseignements.

MINI-EXCAVATION JULES NORMANDIN INC.

R.B.Q. 8102-4788-59

MARTEAU HYDRAULIQUE
SPÉCIALITÉS

MINI-EXCAVATION
CASSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION

Réparation de champs d'épuration

Cellulaire: 450-278-2841
Courriel: julesnormandin@hotmail.com

932, CH. MILTON, ST-VALÉRIEN
TÉL. BUR.: 450-549-2841

MMI

MAINTENANCE DE MACHINERIE INDUSTRIELLE INC
327, CHEMIN DE MILTON
SAINT-VALÉRIEN, QC J0H 2B0
450 924-0317 info@equinov.ca

NOUS EMBAUCHONS SOUDEUR ET MANOEUVRE

Les Publications Municipales
Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

Les services Jérôme Royer

Réalisation et entretien d'aménagements paysagers
Entretien et rénovation résidentielle

Pour la qualité de votre milieu de vie!
www.servicesjeromeroyer.com
jroyer@telupton.com

450 230-2021

RBQ : 5592-0292-01

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien-propriétaire

Nicolas Borri,
Pharmacien-Propriétaire

54, St-Patrice
St-Liboire (QC) J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861

Lun. Mar. Vend.
9h30 à 18h00
Mer. Jeu.
9h30 à 20h00
Sam.
9h30 à 17h00

Livraison gratuite

membre affilié à Proxim

www.groupeproxim.ca

Me Christian Daviau
Notaire & conseiller juridique

chdaviau@notarius.net

315, rue Visitation, Upton (Québec) J0H 2E0
Tél. : **450 549 4581** Télec. : 450 549 5698

802, rue Principale, Roxton Pond (Qc) J0E 1Z0
Tél. : **450 777 6030** Télec. : 450 372 3063

Il reste une place pour votre annonce ici...

Contactez-nous au:
1-877-553-1955

EXCAVATION Réal COUTURE INC.

DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
Sable - Terre - Pierre - Gravier
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

RBQ # 5680-5591-01

774, Grande Ligne
Saint-Valérien (Qc)
J0H 2B0

Réal Couture, prop.
Tél.: (450) 549-2320
Cell.: (450) 278-2321

Excavation Sylvain Plante et Fils Inc.
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
R.B.Q. 8102-7773-03
TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V
Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Villa Mont-Plaisant
Résidence pour personnes aînées
1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2961

TRAITEUR MD
Maryse Deslandes
Tél. : 450 549.2944
Cell. : 450 230.1574
Service de traiteur
Gâteaux pour toutes occasions
Système de photos comestibles
995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

TENCO
SMITH · TOR · RPM TECH
Le plus important manufacturier d'équipement de déneigement au Canada
1318 Principale
St-Valérien-de-Milton, QC
www.tenco.ca

GILLES CUSSON INC.
RENÉ CUSSON
rene@gcusson.ca
FABRICATION DE CYLINDRES
SYSTÈME HYDRAULIQUE
BOYAUX ET RACCORDS
ATELIER MÉCANIQUE
1391, rue Des Peupliers
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.gcusson.ca
T. 450 549-2325
F. 450 549-2992

Desjardins
Caisse de la Vallée d'Acton
Tél. : 450 546-2715
6 h à minuit, 7/7
Accès D
Siège social
1100, rue Saint-André
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
www.desjardins.com/caisse-vallee-acton

Groupe Sylvie Lamarre
RE/MAX
Une famille
fièrement de St-Valérien,
qui se dévoue pour la vôtre.
Sylvie Lamarre
courtier immobilier résidentiel
450 779.1515
Audrey Thomas-Lamarre
courtier immobilier résidentiel
450 778.7439
Mario Thomas
courtier immobilier résidentiel
514 212.0023
Vos voisins depuis 15 ans.
RE/MAX RENAISSANCE 450.771.7707